

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/06/21-20-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juin 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis favorable du Conseil de Gestion du Service Commun des Presses Universitaires, en date du 29 avril 2022,

DECIDE :

OBJET : Modification des Statuts du Service Commun des Presses Universitaires (SCPU)

Le Conseil d'administration approuve la modification des Statuts du Service Commun des Presses Universitaires (SCPU) relative à la dénomination des éditions d'Aix-Marseille Université.

Par conséquent, « AMU Editions » se substitue à « Aix-Marseille Editions » dans l'ensemble des Statuts du Service Commun des Presses Universitaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille le 21 juin 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

